

Vers le renforcement de la PJF – un tournant politique à tous les niveaux



Commentaire

d'Edy Pironaci

C'est avec une grande satisfaction que nous prenons connaissance de la récente décision de la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États, qui a approuvé l'augmentation des effectifs de la Police judiciaire fédérale (PJF) au sein de fedpol. Il est également positif de constater qu'une proposition visant à compenser cette augmentation de postes par une réduction équivalente au sein de l'administration fédérale, notamment chez fedpol, a été rejetée. Ces décisions constituent une étape importante dans le renforcement de la capacité d'action fédérale dans la lutte contre la criminalité organisée et économique, le terrorisme, la cybercriminalité, ainsi que dans la coordination croissante demandée par les cantons pour certains phénomènes criminels. Elles confirment que le monde politique a enfin reconnu, de manière concrète, la pression croissante qui pèse depuis longtemps sur les forces de police fédérales.

L'approbation de la commission fait suite à la motion adoptée par le Parlement et offre désormais la base nécessaire pour que le plan de renforcement entre dans sa phase opérationnelle. Le contexte est encourageant : la reconnaissance institutionnelle du problème, la convergence des orientations politiques et la volonté de transformer les paroles en actes témoignent d'une véritable détermination à apporter des solutions concrètes.

Cependant, pour que cette décision devienne effective, un engagement rapide de plusieurs acteurs est désormais indispensable. Il appartient d'abord au Conseil fédéral de traduire cette recommandation en une proposition concrète de crédits dans le budget et de soumettre un message au Parlement. Ensuite, ce sera à l'Assemblée fédérale – et en particulier au Conseil des États, s'il confirme la position de sa commission – d'approuver les crédits et de fixer les conditions de mise en œuvre. Enfin, fedpol elle-même, en étroite collaboration avec le Ministère public de la Confédération (MPC), devra définir le plan opérationnel : profils à recruter, éventuelles formations, calendrier et synergies inter institutionnelles.

La rapidité avec laquelle évolue la criminalité tant transnationale que numérique exige une réaction tout aussi agile et efficace des forces de police. Une action rapide et coordonnée s'impose. En ce sens, l'engagement politique des derniers jours constitue une base solide pour espérer que la Suisse puisse bâtir une police fédérale plus forte, plus active et davantage présente sur la scène nationale, capable de répondre aux nouvelles menaces. Il reste maintenant à concrétiser ces avancées : grâce à la synergie entre le Conseil fédéral, le Parlement et les corps de police, on peut raisonnablement compter sur le développement d'une capacité d'enquête fédérale renouvelée, apte à soutenir efficacement et rapidement le système national de sécurité.